

# du Fête du Village



**Samedi 26 septembre 2020**



**Terrain multisports**  
**A partir de 11h**  
**Restauration sur place**

## **Spectacle de rapaces** **Barbecue Concert**

**À partir de 18h30 place du marché**  
**Retraite aux flambeaux**

**20h15 place du marché**

## **Feu d'artifice**

**21h terrain multisport**

4x4 miniatures — Démonstration de Judo — Trampoline élastique  
Footbulle — Balade en poney — Structure gonflable — Caricaturiste  
Présentation des gestes de 1er secours par la croix rouge — Contes  
Association ASSEND'S pour la sauvegarde de l'église





Chères Soignollaises, Chers Soignollais,

Le 15 mars dernier, vous avez élu vos conseillers municipaux, juste avant le confinement et il a fallu attendre la fin de celui-ci pour pouvoir mettre en place la nouvelle équipe : soit le 25 mai.

Pendant ces longs mois compliqués, ce sont les anciens adjoints et moi-même qui avons assuré la continuité. Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur Bruno BAUGUE qui malgré qu'il ne se soit pas représenté a tenu ses engagements jusqu'au bout avec conviction.

Je remercie aussi tous les agents municipaux pour leur dévouement pendant cette période difficile.

J'espère que la vie « normale » reprendra très vite son cours. Pour notre part, nous avons relancé le programme d'investissement pour les travaux, entre autres : l'agrandissement du vestiaire du personnel et la création d'un local à poubelles à la cantine, ainsi que la création d'une remise pour le rangement des matériels à la salle associative.

Et bien sûr, avec l'aide de nos associations, nous animerons notre village tout au long de cette fin d'année à chaque fois que l'occasion se présentera : la fête du village, le feu d'artifice, les sorties et animations pour nos ainés, le concert gospel organisé par l'association ASSENDIS ...

Je laisse la parole à la 1ère adjointe au maire Madame Nicole VIBERT.

Les 19 conseillers municipaux de notre commune ont été élus le 15 mars 2020 et dans ce même vote 3 d'entre eux ont été élus conseillers communautaires.

- en tant que titulaire Mr Serge BARBERI, maire
- en tant que titulaire, Mme Nicole VIBERT, 1ère adjointe
- en tant que suppléant, Mr Daniel LECUYER, conseiller municipal

Les élus communautaires assurent la direction politique de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux. Ils représentent leur commune au sein du conseil communautaire et portent le projet intercommunal. Ils votent le budget de la Communauté de Communes et prennent les décisions relatives à l'exercice des différentes compétences.

Le Conseil Communautaire compte 52 élus titulaires et 23 élus suppléants issus des conseils municipaux des 31 communes membres.

Nicole VIBERT

Je vous remercie pour votre confiance, vous souhaitez une agréable lecture, et au plaisir de vous rencontrer au hasard de nos promenades,

Bien chaleureusement,,

Votre Maire,  
Serge Barberi.



## D'YERRES ET D'AUJOURD'HUI



### Bulletin Municipal d'Informations de la Commune de Soignolles-en-Brie

Directeur de la Publication :  
Serge BARBERI

Rédacteur en Chef :  
Romain FROGER

Equipe de rédaction :  
Matthieu VERHEYDEN  
Nicole VIBERT  
Jérôme RAPILLARD  
Julien RAMBAUD

Siège :  
Mairie de Soignolles-en-Brie 77111

Tirage :  
Diffusé gratuitement  
à 1000 exemplaires

Dépôt légal :  
95ARC063  
ISSN 1268-4171

Impression :  
Graphic Union  
5, rue de la petite Ferme  
77173 Chevry-Cossigny  
Tél. 01 64 05 25 25

Bulletin réalisé sur du papier  
issu de forêts gérées  
durablement.



## SOMMAIRE

### Page 2 MOT DU MAIRE

**EN DIRECT DU CONSEIL**  
Le Conseil Municipal se présente  
Les commissions municipales  
Le budget communal  
Urbanisme- Déclaration de travaux

### Page 11 TRAVAUX

Rénovation du toit de la grange  
place du marché

### Page 12 VIE LOCALE

Solidarité Soignollaise

### Page 13 VIE SCOLAIRE

Remise des dictionnaires  
Calendrier des vacances scolaire  
Aux nouveaux diplômés

### Page 14 JEUNESSE

Les nouvelles du centre de loisirs

### Page 16 VIE SOCIALE

C.C.A.S  
Balade des chevaux

### Page 17 VIE ASSOCIATIVE

La vie des clubs et des associations

### Page 19 INFOS PRATIQUES

### Page 20 DIVERS

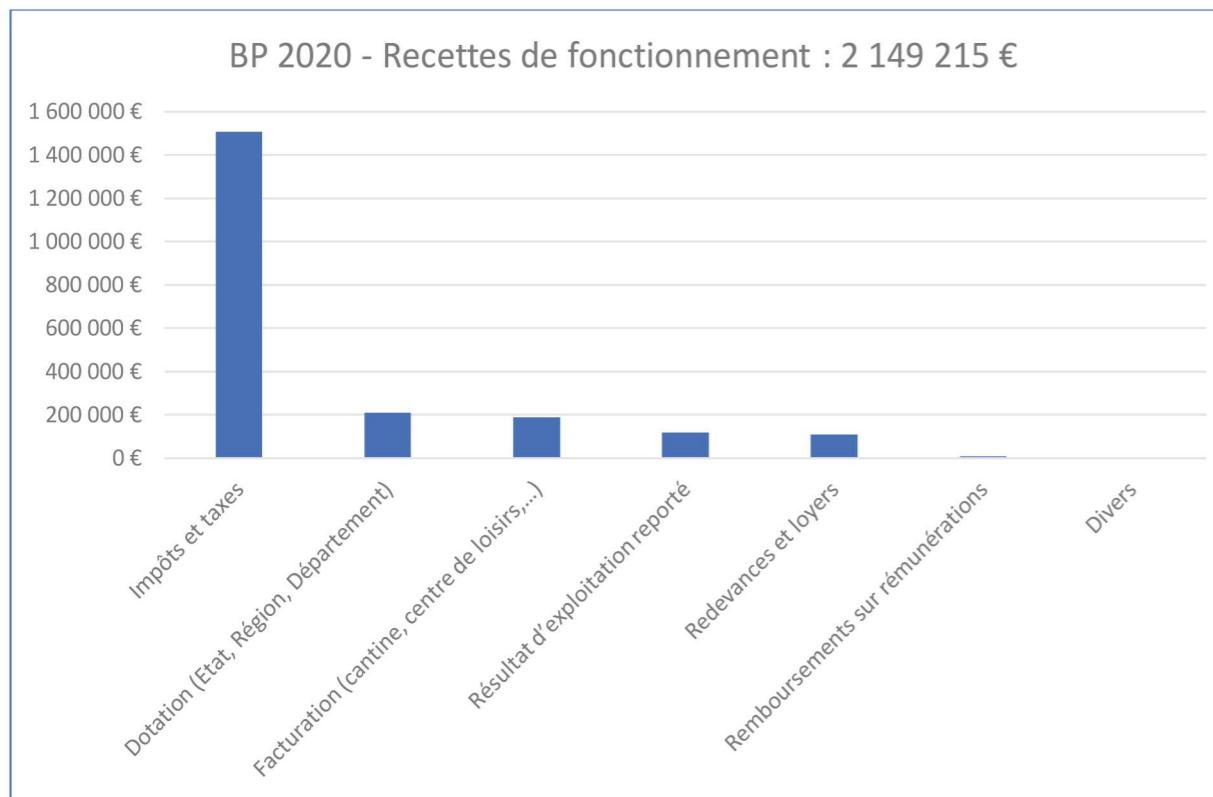


# BUDGET 2020 PREVISIONS

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux. Elle s'équilibre en dépenses et recettes à 2 149 215 €.

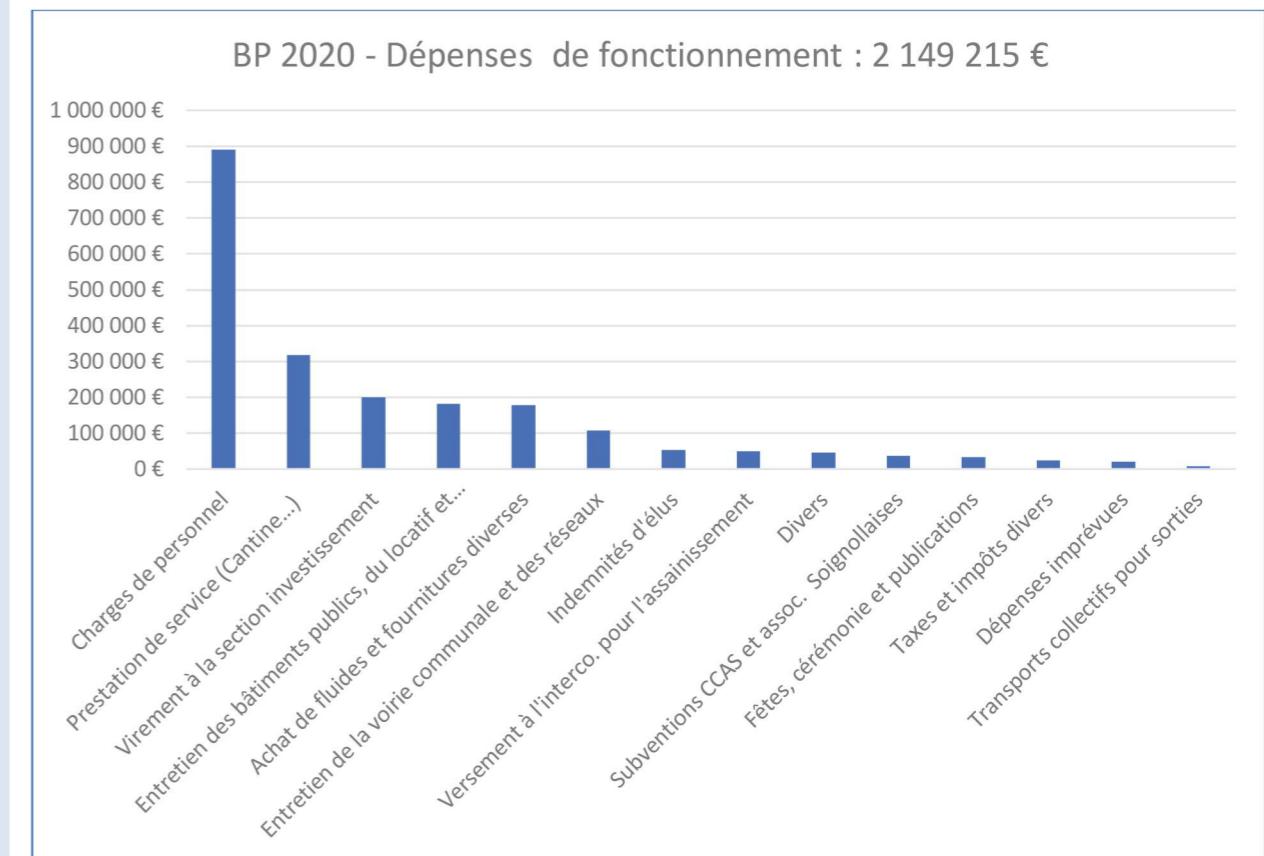
Pour de plus amples informations, rendez-vous sur notre site internet : <http://ville-soignollesenbrie.fr/> rubrique équipe municipale/parutions municipales.

Recettes de fonctionnement		
Secteur	Montant	Répartition
Impôts et taxes	1 507 800 €	70,16%
Dotation (Etat, Région, Département)	210 500 €	9,79%
Facturation (cantine, centre de loisirs, sorties des anciens...)	189 500 €	8,82%
Résultat d'exploitation reporté	120 415 €	5,60%
Redevances et loyers	110 000 €	5,12%
Remboursements sur rémunérations du personnel et charges	10 000 €	0,47%
Divers	1 000 €	0,05%
<b>Total général</b>	<b>2 149 215 €</b>	<b>100%</b>



# BUDGET 2020 PREVISIONS

Dépenses de fonctionnement		
Secteur	Montant	Répartition
Charges de personnel	891 100 €	41,46%
Prestation de service (Cantine...) études et honoraires	318 300 €	14,81%
Virement à la section investissement	200 000 €	9,31%
Entretien des bâtiments publics, du locatif et des terrains	182 500 €	8,49%
Achat de fluides et fournitures diverses	178 900 €	8,32%
Entretien de la voirie communale et des réseaux	107 915 €	5,02%
Indemnités d'élus	52 400 €	2,44%
Versement à l'intercommunalité pour l'assainissement	50 000 €	2,33%
Divers	45 600 €	2,12%
Subventions versées au CCAS (25 000) et Assoc. Soignollaises	37 500 €	1,74%
Fêtes, cérémonie et publications	34 000 €	1,58%
Taxes et impôts divers	24 000 €	1,12%
Dépenses imprévues	20 000 €	0,93%
Transports collectifs pour sorties	7 000 €	0,33%
<b>Total général</b>	<b>2 149 215 €</b>	<b>100%</b>



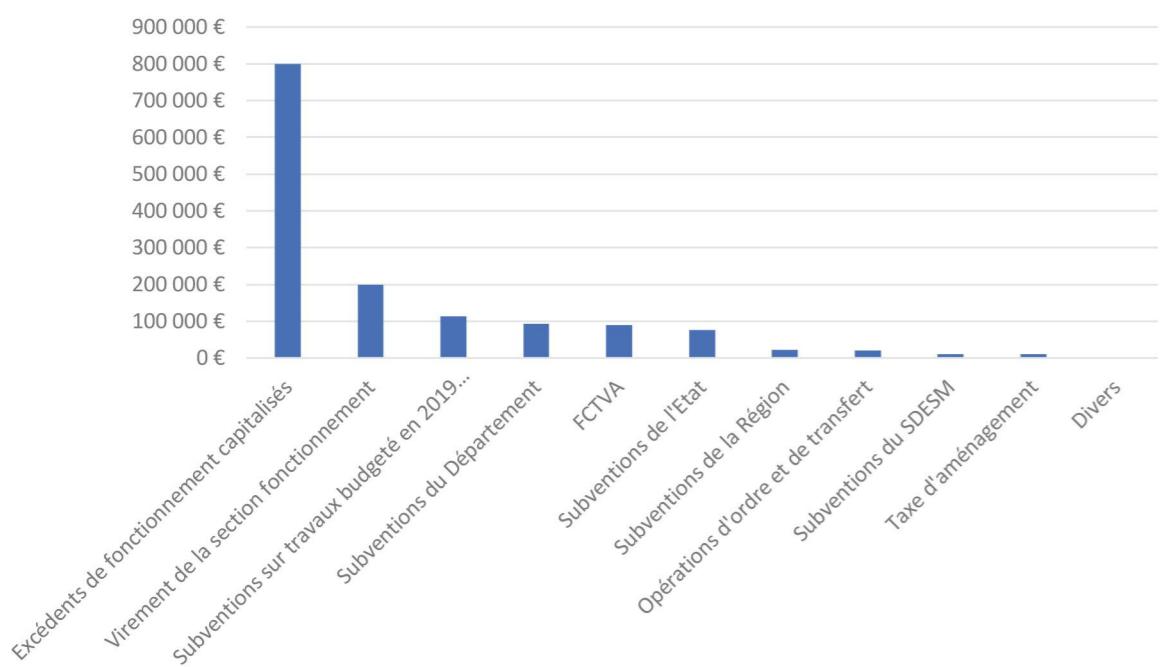
# BUDGET 2020 PREVISIONS

Le budget d'investissement prévoit les projets à moyen et long terme de la Commune, contrairement à la section de fonctionnement qui implique des prévisions répétées selon une certaine récurrence (quotidienne, mensuelle, annuelle...).

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 1 435 300 €.

Recettes d'investissement		
Secteur	Montant	Répartition
Excédents de fonctionnement capitalisés	800 000 €	55,74%
Virement de la section fonctionnement	200 000 €	13,93%
Subventions sur travaux budgétés en 2019 et terminés en 2020	112 700 €	7,85%
Subventions du Département	93 600 €	6,52%
FCTVA (retour TVA sur travaux à 2 ans)	90 000 €	6,27%
Subventions de l'Etat	75 600 €	5,27%
Subventions de la Région	21 600 €	1,50%
Opérations d'ordre et de transfert	21 000 €	1,46%
Subventions du SDESM	10 500 €	0,73%
Taxe d'aménagement	10 000 €	0,70%
Divers	300 €	0,02%
<b>Total général</b>	<b>1 435 300 €</b>	<b>100%</b>

BP 2020 - Recettes d'investissement : 1 435 300 €

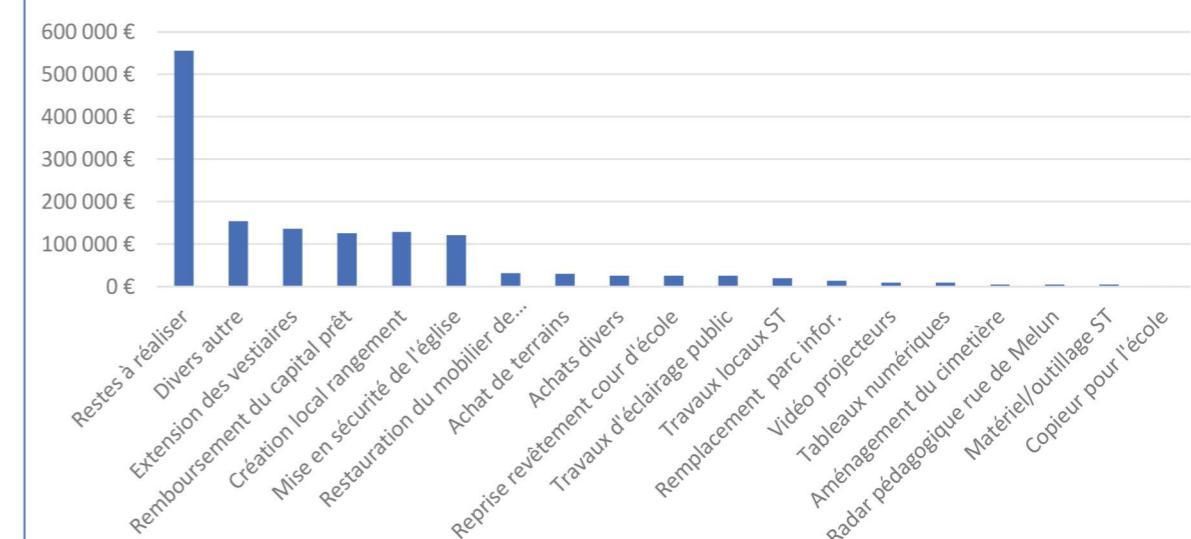


# BUDGET 2020 PREVISIONS

## Dépenses d'investissement

Secteur	Montant	Répartition
Restes à réaliser (travaux budgétés en 2019 et terminés en 2020 : trottoirs Hardillièvre, garde-corps passerelle gué de Cordon, portail et clôture école, toiture du marché, éclairage public rue de la gare et chemin des Rougettes, enfouissement éclairage public rue de Mont...)	556 420 €	38,77%
Divers autre	154 780 €	10,78%
Extension des vestiaires du personnel à la cantine	136 800 €	9,53%
Remboursement du capital prêt	126 000 €	8,78%
Création d'un local rangement à la salle d'activité	129 600 €	9,03%
Mise en sécurité de l'église	121 000 €	8,43%
Restauration du mobilier de l'église	32 200 €	2,24%
Achat de terrains	30 000 €	2,09%
Achats divers	26 600 €	1,85%
Reprise du revêtement de la cour d'école autour des arbres	26 100 €	1,82%
Travaux d'éclairage public rue de la Planche	25 500 €	1,78%
Travaux locaux Services Techniques	20 000 €	1,39%
Remplacement du parc informatique	14 200 €	0,99%
Vidéo projecteurs salle des fêtes, salle polyvalente	10 300 €	0,72%
Tableaux numériques pour l'école	9 000 €	0,63%
Aménagement du cimetière	5 000 €	0,35%
Radar pédagogique rue de Melun	4 900 €	0,34%
Matériel/outillage Services Techniques	4 500 €	0,31%
Copieur pour l'école	2 400 €	0,17%
<b>Total général</b>	<b>1 435 300 €</b>	<b>100%</b>

BP 2020 - Dépenses d'investissement : 1 435 300 €





**Les comptes rendus du conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie**  
<http://www.ville-soignollesenbrie.fr>



## URBANISME - DÉCLARATIONS DES TRAVAUX

Numéro de dossier	Nom du demandeur	Adresse des travaux	Type de travaux	Arrêté de la décision	Date
DP 077 455 19 00028	FOURNIER Martine	15 rue de Champeaux	Changement porte de Garage	Autorisation	06/12/2019
DP 077 455 19 00029	FAUVEL Alexandre	10 rue Arthur Chaussy	Modification de clôture	Refus	20/12/2019
DP 077 455 19 00030	PARIS Frédéric	15 rue de Coubert	Modification de clôture	Rejet tacite	28/02/2020
DP 077 455 19 00031	RISPAL Philippe	1 rue du Bois des Brosses	Ravalement et isolation des façades	Autorisation	29/11/2019
DP 077 455 19 00032	GAILLARD Simone	2 rue de la Galoterie	Division en vue de construire	Autorisation	20/12/2019
DP 077 455 19 00033	HLADYS	7 rue du Clos Moreau	Division en vue de construire	Autorisation	20/12/2019
DP 077 455 19 00034	TENG Pascal	34 rue Arthur Chaussy	Pose de panneaux photovoltaïques	Autorisation	07/02/2020
DP 077 455 19 00035	VIEIRA Emmanuelle	17-19 rue de Coubert	Division en vue de construire	Autorisation	10/01/2020
DP 077 455 19 00036	PIGEON Michèle	7 rue de la Gare	Division en vue de construire	Refus	17/01/2020
DP 077 455 19 00037	MOSLIH Youssouf	5 rue du Plaidoyer	Reféction toiture	Autorisation	31/01/2020
DP 077 455 20 00001	BLANC Guillaume	9bis chemin des rougettes	Extension 21m2	Autorisation	01/02/2020
DP 077 455 20 00002	THOLLET Jean-Luc	5 rue de Corbeil	Réfection toiture	Autorisation	05/05/2020
DP 077 455 20 00003	DELACRE Jean-Marc	100 rue de Cordon et Meillant	élagage et abattage arbres	Autorisation	21/02/2020
DP 077 455 20 00004	COLLANGES Jean	52 rue Arthur Chaussy	Extension 7m2	Autorisation	06/03/2020
DP 077 455 20 00005	DENOYELLE Jocelyn	22 rue de Moque Panier	Modification de façade	Autorisation	06/03/2020
DP 077 455 20 00006	VEYRES Christian	12 Allée du Prieuré	Isolation thermique	Autorisation	05/05/2020
DP 077 455 20 00007	PIGEON Michèle	7 rue de la Gare	Division en vue de construire	Autorisation	05/05/2020
DP 077 455 20 00008	BOUJU Corentin	22 rue Arthur Chaussy	Réfection toiture	Autorisation	05/05/2020
DP 077 455 20 00011	VIBERT Jean-Claude	19 rue de la Gare	Vérandas	Autorisation	22/05/2020
DP 077 455 20 00012	VANDESTEENE Aurélie	3 rue de la Burelle	Modification toiture (Création de fenêtre)	Rejet pour dde de retrait	08/05/2020
DP 077 455 20 00014	BODSON Jean Daniel	5 rue de Coubert	Régularisation travaux	Autorisation	22/05/2020
DP 077 455 20 00016	BEZARD Patrick	24 rue de Coubert	Déplacement garage et réfection clôture	Autorisation	29/05/2020
PC 077 455 19 00010	NUNES Francisco	25 bis rue de la Fontaine Saint Martin	Maison individuelle	Autorisation	08/11/2019
PC 077 455 19 00011	WILLIOT Florent	22 rue de la Fontaine Saint Martin	Transformation d'une grange en logement	Autorisation	20/02/2020
PC 077 455 19 00012	DOSNES Christophe	13 allée des Gaudinons	Construction maison individuelle	Autorisation	19/03/2020
PC 077 455 20 00001	FUTO Marc	Rue de Champeaux	Transformation d'une grange en logement	Autorisation	13/03/2020

Déclaration Préalable  
Permis de Construire



PENDANT



AVANT



APRÈS

### Réfection de la toiture de la Grange du Marché

Les élus de Soignolles ont décidé de faire restaurer la toiture de la Grange du Marché.

Ce très beau bâtiment, témoin de l'histoire de la Commune était en danger, car la toiture n'était plus étanche, et même effondrée à certains endroits.

Longtemps utilisée pour le marché et les services techniques communaux, cette ancienne bâtie agricole, typique de Seine et Marne fera très certainement l'objet d'un projet d'ampleur dans les années à venir.

Les travaux ont démarré mi-février 2020.



Pour réaliser ce projet, la Commune a sollicité le Conseil Départemental de Seine et Marne, pour l'octroi du Fonds d'Équipement Rural (FER).  
 Participation du Département de Seine et Marne : 35 176 €  
 Reste à la charge de la commune : 82 175 €

## LA SOLIDARITÉ SOIGNOLLAISE

L'année 2020, bien que n'étant pas encore achevée, restera longtemps dans les mémoires.

Un virus, invisible à l'œil nu, a réussi à se répandre sur l'ensemble de la planète et à forcer l'être humain à se confiner chez lui. Ce virus a obligé notre civilisation, au moins momentanément, à revoir son mode de fonctionnement.



Dans ce contexte, notre commune de Soignolles en Brie, en collaboration avec le département de Seine et Marne et la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, a dû s'adapter, trouver des solutions aux nouvelles contraintes de fonctionnement et aider les personnes les plus fragiles. Face à l'ampleur du problème le masque de protection individuel, devenu symbole physique de cette pandémie, a eu du mal à arriver dans les foyers. Nous tenons ici à remercier les habitants de notre commune et la FCPE qui nous ont aider à distribuer le premier lot de masques réutilisables acheté par la Mairie avec l'aide logistique et financière de la CCBRC. Nous avons aussi été le relais pour la distribution des masques fournis par le Département.

Une des priorités de la commune est le soutien aux personnes âgées et aux personnes fragiles. Un contact régulier avec celles-ci a permis de s'assurer de leur santé et de leur accès aux produits de consommation vitaux. Dans la grande majorité des cas la solidarité entre voisins et intrafamiliale a permis de palier aux problèmes d'approvisionnement.

Pour le 1er Mai le Conseil Municipal a décidé d'aller à la rencontre de nos ainés pour leur offrir quelques brins de muguet et une barquette de fraises. Ce fût un beau moment de rencontre et l'occasion de leur montrer le soutien de leur village.

La réorganisation des services municipaux a été un des sujets majeurs de la commune. Il s'agissait de garantir la sécurité de nos employés, tout en fournissant un service de qualité aux soignolais. L'ensemble du personnel a encore une fois été à la hauteur face à cette situation exceptionnelle, surpassant parfois des craintes bien légitimes. La réorganisation des salles de classe et du centre de loisir pour la rentrée post-COVID a été un chantier important et une belle démonstration d'adaptabilité de nos équipes. Cette réouverture de classe, parfois décriée, aura eu le mérite d'aborder la rentrée scolaire de septembre avec plus de sérénité.

La crise de la COVID19 n'est pas encore terminée et il y aura encore des moments difficiles, tant sur le plan sanitaire qu'économique. Mais il ne tient qu'à nous de faire ressortir quelque chose de positif de cette situation, de développer notre capacité d'aider notre prochain, d'essayer de nous réinventer.



## CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2020/2021

La Toussaint  
Noël  
Hiver  
Printemps  
Eté

Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre  
Du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier  
Du samedi 13 février au lundi 1er mars  
Du samedi 17 avril au lundi 3 mai  
Mardi 6 juillet

### PONT DE L'ASCENSION 2021

Cette année les élèves bénéficieront du pont de 4 jours du mercredi 12 mai 2021 au dimanche 16 mai.  
Reprise des cours le lundi 17 mai 2021



## AUX NOUVEAUX DIPLOMÉS

Vous avez obtenu un diplôme de baccalauréat général ou professionnel, un CAP ou un BEP, nous vous adressons toutes nos félicitations.

La Mairie organise une réception pour une remise de récompenses aux diplômés le vendredi 9 octobre 2020 à 19h. Merci de vous faire connaître en déposant une copie de votre diplôme en mairie.

## REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CM2 ENTRANT EN 6ÈME

Le mois de juin sonne la fin de l'année scolaire. Pour certains élèves c'est aussi la fin du cycle élémentaire. Les élèves de CM2, accompagnés de leur directeur, se sont vu remettre par les nouveaux élus en charge de la vie scolaire le dictionnaire Larousse 2020/2021.

Les représentants de l'association des parents d'élèves, en souvenir des années passées dans leur école de Soignolles en Brie ont offert aux enfants un livre « Escape Game » ainsi qu'une clef USB.

La cérémonie qui s'est déroulée cette année sans les parents en raison du protocole sanitaire s'est terminée par un goûter festif.

Néanmoins, les parents auront quand même un souvenir de cet évènement qui marque un tournant dans la vie des enfants et de leur famille par les photos prises à cette occasion.

Tous les élèves de l'école auront un souvenir particulier de cette année. Malgré les perturbations liées à la pandémie, les enseignants et l'association des parents d'élèves ont tenu à réaliser la traditionnelle photo de classe.

Bonne continuation dans leurs études à tous nos futurs collégiens.



## QUELQUES NOUVELLES DE NOS IRRÉDUCTIBLES CANAILLES...

Nous sommes de retour, après toutes ces aventures...

L'année a bien commencé pour nos petites canailles, car nous sommes partis le mercredi 26 février faire une journée au ski ! Comment ça impossible ? Pas de bus pour nous emmener, pas de montagne, pas de neige... Mais beaucoup d'imagination à la station du Mont-Dahu !!!

Tout un programme, ski de fond, descente en slalom, ski à 4, tire-fesse, triathlon, luge, bobsleigh refuge dans la montagne, balade en raquettes, bataille de boules de neige, et surtout un bon chocolat chaud pour se féliciter de cette journée !



Les médaillés du parcours piou-piou



Petit apéro au bar de la station



Compétition de slalom !



Le mercredi c'est aussi le bon moment pour prendre soin de notre potager ! Cette année nous étions prêts ! Nous avons début mars désherbé, aéré la terre, mélangé un peu de compost afin de préparer au mieux nos bacs pour les futures plantations. Malheureusement, quelques jours plus tard, l'école ferma, et sans nos petites mains vertes, le projet s'est brusquement arrêté. Nous avons quand même pu déguster quelques fraises qui reviennent chaque année, ainsi que nos plantes aromatiques, au moins cette année la terre va se reposer !



La vie au sein de l'école et du centre a progressivement repris, le lundi 11 mai, avec l'arrivée de quelques enfants dans un premier temps. Le fonctionnement a régulièrement été mis à jour en suivant l'évolution des protocoles sanitaires. Mais heureusement, les enfants s'adaptent vite et ont plutôt bien vécu cette étrange expérience.

Puis les grandes vacances ont pointé le bout de leur nez... Et qui dit séjour d'été, dit nouvelles aventures !!!

Et même si les normes sanitaires impliquent de nombreuses contraintes, les canailles seront transportées dans un univers très « bédéesque ! »

## LES IRRÉDUCTIBLES CANAILLIX !

En hommage à l'auteur d'Astérix et Obélix, Albert Uderzo, les enfants se sont transformés en irréductibles canailles pour le mois de Juillet ! Et pour cause, un énorme menhir est tombé dans l'espace du restaurant scolaire, accompagné du casque d'Astérix et d'un courrier moqueur des terribles Romains !

Ceux-ci ont réussi à capturer nos deux héros gaulois, tout simplement en assommant Astérix et en confisquant le pantalon d'Obélix ! Le premier privé de sa gourde de potion magique ne peut s'échapper, et le second très pudique a peur de se montrer en public tout nu !!!

S'ajoute la perte de mémoire du druide, à la suite d'une bagarre entre Ordralphabétix et Cétomatix. Panoramix ne se souvient plus de la recette de la potion magique... Bref que de galères qui poussent Abraracourcix le chef à demander de l'aide aux Canaillix car cette fois, le célèbre village d'Armorique est en grand danger !



**Préparez vos moustaches, car l'aventure commence !**

Pour commencer, il faut se transformer en irréductibles gaulois, tout comme nos ancêtres ! Création de casques, de glaives de boucliers, de « vrais » moustaches, sculpture de menhir et même d'un village Gaulois !

Mais l'habit ne fait pas le moine, il faut aussi s'entraîner, découvrir les us et coutumes de nos ancêtres pour devenir d'irréductibles Canaillix et contrer le plan machiavélique des romains ! Heureusement, Idéfix était aussi là pour guider nos plus jeunes canailles !



## UN MOIS D'AOÛT SCHTROUMPFANT !

Restons dans l'univers de la bande dessinée, mais cette fois, sans moustache, ni romains... Les Schtroumpfs se sont invités chez nous pour prendre quelques vacances ! Malheureusement Gargamel et son vilain chat Azraël étaient aussi de la partie...

Nos canailles ont dû pour protéger leurs petits amis bleus schtroumpfer une maquette géante du village !!! Ainsi tout au long du séjour petits et grands se sont schtroumpfés pour retrouver tous les schtroumpfs perdus, avec l'aide du grand schtroumpf.



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SOIGNOLLES EN BRIE

A la suite de l'élection municipale, le CCAS voit sa composition remaniée.

Nous traversons une période perturbée et les difficultés qu'elle provoque touchent beaucoup d'entre nous. C'est pourquoi l'équipe du CCAS va s'efforcer d'apporter un soutien accru aux plus exposés, tout en poursuivant les actions qu'elle menait auparavant, particulièrement en partenariat avec la commission des Ainés (galette, champagne et chocolats, colis de Noël, sorties, etc. ...).

Ce soutien peut, dans la limite des possibilités, être matériel, psychologique et, c'est parfois aussi important, logistique face à la « jungle » administrative.

Pour cela nous mettons en place une permanence dans les locaux de la mairie chaque premier samedi du mois, à partir du 3 octobre prochain. Bien entendu la discréction sera la règle.

Nous avons d'autres projets nécessitant une organisation que nous allons mettre en place dans les mois qui viennent et dont nous reparlerons. Cela concerne notamment les plus jeunes.

N'hésitez pas à nous contacter, car si certaines situations sont parfois compliquées et semblent insurmontables pour les uns, elles peuvent être plus simples à résoudre pour les autres... et inversement !!

C'est tout le sens du mot ENTRAIDE.

**En attendant, toute l'équipe vous souhaite une belle fin d'été et une bonne rentrée.**

**Création d'une permanence du CCAS sans rendez-vous chaque premier samedi du mois à partir de :**

- o Samedi 3 octobre 2020
- o samedi 7 novembre 2020
- o samedi 5 décembre 2020

## CIVISME – RESPECT - SECURITE BALADE DES CHEVAUX

Il est bien agréable tant pour le cavalier et la cavalière, que pour le cheval, de se promener dans le village et ses alentours.

Outre le fait que les trottoirs sont réservés aux piétons et les pistes cyclables aux cyclistes, la place du cavalier est sur la chaussée.

Le code de la route stipule que les pistes cyclables et les trottoirs sont interdits aux cavaliers. Il s'applique également sur les chemins privés ouverts au public. Rappelons qu'un cavalier et son cheval empruntant une route ou toute voie de circulation sont considérés comme un véhicule et à ce titre ce binôme doit respecter le code de la route (Article R412-44) sous peine d'amende.

Il est regrettable que ces règles ne soient pas toujours respectées.

Dommage de constater des crottins sur les trottoirs, mettant en danger les piétons, en particulier les personnes à mobilité réduite qui doivent contourner l'excrément en se déplaçant sur la route.

Cavalières, cavaliers respectez la règle du code de la route cela évitera des désagréments humains pour toutes et tous. Ainsi la vue d'un cavalier et de sa monture restera bien agréable.

Mettons-nous à la place du promeneur qui, comme le cavalier et son cheval, se balade tranquillement au sein du village.

**La courtoisie reste la meilleure façon d'aborder les autres usagers de la route**



To modian, le 17/06/2020

Bonjour, mes chers ami(e)s

C'est avec un réel plaisir que nous adressons à vous, tout d'abord rien de mal d'ici que nous souhaitons que il y a de même chez vous,

les familles Tomodian sont très contentes de votre réalisations en commençant pour le projet agriculture durable et, l'alphabetisation.

Cette année les 25 kits en été a porté sur les chants, aussi femmes et les hommes.

C'est vous le premier partenaire du village en général et la femme, en particulier, nous avons jamais bénéficié un projet ou un partenariat comme l'AC 17.

On est aux delat liaison, les arrosages des herbes et les feuilles des arbres;

en ce moment on très attendre du plaisir.

Nous ne comprenions pas beaucoup des choses mais grâce, à votre accompagnement et conseils de la grande - nous vous saluons pour votre courage et détermination

pour le développement de notre courage et de notre village.

Nous, femmes et les hommes de Tomodian, nous vous demandons, de nous appuyer pour quelques projets qui sont les suivants installation d'un périmètre maraicher, le Moulin et le fond pour le micro-credit, Banque Cereal.

Nous serons fermes sans nous remercier infiniment pour notre ces réalisations.

Le comité de jumelage

Des nouvelles ! Et ... directement des amis de notre nouveau village jumeau. Il est plutôt encourageant de voir que les conseils et l'aide apportés portent leurs fruits !

Ci-contre, copie de leur courrier.

Nous espérons pouvoir, fin novembre, vous présenter notre exposition-vente qui se tiendra à Brie Comte Robert et vous proposer des produits alimentaires du commerce équitable, des objets divers issus de l'artisanat africain, sud-américain et indien.

Renseignements :  
comité local 01 64 06 61 92

**L'ASSENGS** reprends ses activités et sera présente à la Fête du Village, heureuse de vous y accueillir.

Au cours de ce dernier trimestre 2020, nous vous proposons un atelier mosaïque animé par les mosaïstes de Coubert le samedi 7 novembre 2020 de 10 h à 18 h. Une participation de 20 € sera demandée.

L'objectif est de réaliser dans la journée 1 étoile ou 1 petit tableau qui seront exposés dans la crèche.

Le succès remporté l'an dernier par la chorale « **Gospel Live** » nous invite à les retrouver le samedi 28 novembre prochain à 17 h.

L'inauguration de la crèche aura lieu cette année le **Samedi 19 décembre** à 18h autour d'un bon vin chaud.

**Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le 4 novembre à 20 h.**



## SOIGNOLLES 77 SCRABBLE

C'est avec un grand plaisir que vous nous retrouvez dans votre bulletin municipal avant de rejoindre notre salle 1 rue de Mont à Barneau...lorsque l'autorisation nous sera donnée !

Les mois passent et il est important de rappeler au travers de ces quelques lignes que l'action a été importante avant ce confinement imposé par cette pandémie que l'on a appelé la covid19.

Le Samedi 9/11/19 nous organisions la phase 1 des championnats de France où 50 personnes licenciées d'autres clubs étaient invitées à se qualifier pour la phase 2...

Le Samedi 1/2/20 avait lieu la ronde de Soignolles avec la participation de 50 licencié(e)s. Les 3 premier(e)s ont eu le plaisir de recevoir une coupe et les félicitations de notre club.

Toutes ces interventions se déroulent avec sérieux mais un temps de repos permet aux joueurs de se restaurer avec quelques gâteaux faits maison, des boissons chaudes et froides.



Le Mercredi 5/2/20 la rencontre de nos 40 sélectionné(e)s pour le concours des écoles, finale locale. Les 40 élèves du CE2 au CM2 avaient déjà participé à la sélection au sein de leur classe. Les 3 1er(e)s ont reçu une coupe et ont été sélectionnés pour la finale régionale et peut-être pour la finale nationale... Tous les élèves ont reçu un diplôme, un livre et ont participé à un agréable goûter, les parents présents ont pris leur petit café.

Cette année nous avions proposé à chaque école Soignolles, Evry Gregy, Grisy Suisnes, Solers un entraînement d'1h dans l'école, pour 2 écoles cela a été possible. Cette année 2020/2021, si la situation se décante, nous espérons avoir plus d'écoles, plus d'élèves donc plus de joueurs et joueuses !

Nous espérons que malgré cette année perturbée le plaisir des vacances a apaisé toutes ces tensions.

Rappel : journée des associations le samedi 5/9/20

Le club « si la permission nous est donnée » ouvrira ses portes le mardi et jeudi à partir de 14 h.

Le club de scrabble nommé le « SCRABBOUILARD » sera ouvert de 10h à 12h pour les enfants du CE2 au CM2, bien entendu avec autorisation des parents.



Pour toutes informations complémentaires s'adresser à :

Mme Delaume Corinne 0670264243 cocodel63@gmail.com

Mme Delattre Genevieve 0689266856 genevieve.delattre77@orange.fr

Mme Borie Colette 0674820271 colette-borie@orange.fr

Nous remercions tous les services techniques de Soignolles qui chaque année nous aident à préparer et à organiser pour que nos prestations soient réussies et bien entendu les bénévoles du club sans lesquelles il n'y aurait pas de club

...Encore merci

A bientôt peut-être la porte sera toujours ouverte !

Le bureau

## SORTIR À SOIGNOLLES

Les manifestations prévues restent tributaires des mesures sanitaires qui seront prises pendant ces périodes et soumises à d'éventuelles annulations.

Samedi 26 Septembre  
Fête du village  
Terrain multisport

Mercredi 11 Novembre  
Commémoration du 11 Novembre

Vendredi 4 Décembre  
Remise de récompenses aux diplômés  
Salle polyvalente

Samedi 12 Décembre  
Noël des petits soignolais  
Salle des fêtes

Samedi 28 novembre  
Gospel Live  
Place du marché

## ETAT CIVIL

### Naissances

11 naissances dont

FERREIRA Rodrigo 02/01/2020

BEGHIN HEUCLIN Noé 18/05/2020

OCTAU Jane 01/08/2020

WIMETZ Léana 03/08/2020



### Décès

BLEY Charles le 31/12/2019

GUERIN Louis 31/12/2019

CHANOIS Marie-Thérèse le 03/03/2020

BIZAQUI Victor le 19/05/2020

MEDJ Samia 23/05/2020

FABIANI Evelyne le 09/06/2020

THIBAULT Claude le 01/07/2020

OGIER Georges 22/08/2020



### MARIAGES

BERT Frédéric et MENTION Valérie le 01/02/2020

DE MOURA Louis et MITHOUARD Catherine le 29/08/2020

## NOS COMMERCANTS

Le petit commerçant se lève dès l'aurore.  
Il est là tout le jour et tard le soir, il travaille encore.

Et pourtant sa journée n'est pas finie :  
il lui faut tout ranger et calculer les prix,

préparer ses achats, garnir ses rayons et comptoirs.  
Demain il recommence, il faut tout prévoir.

Certes, il a moins de choix que les grands magasins,  
mais il vous conseille, il connaît vos besoins,

il s'intéresse à vous, écoute vos histoires.  
Et quand on est pressé, c'est lui qu'on va voir.

C'est chez lui qu'on demande à mettre une annonce.  
C'est encore chez lui que l'on se rencontre.

Le nouvel arrivant se sent un peu moins seul,  
quand de son magasin il a franchi le seuil.

On dit qu'il vend plus cher que les grandes surfaces, mais en y  
regardant de plus près,  
on s'aperçoit que ce n'est pas forcément vrai.

Aussi quand il est trop tard pour sortir sa voiture,  
on va frapper chez lui, même après la fermeture.

A vouloir courir après la mauvaise qualité des « prix bas »  
un jour, les villageois s'en mordront les doigts.

Les commerçants, alors, auront plié bagages et chacun sait ce  
que veut dire « boutique fermée »

Au temps du confinement, ils étaient présents,  
faisons en sorte qu'ils restent chez nous pour très, très long-  
temps.

**Gardons le cœur et l'âme de notre village.**



## Le pèlerinage du *M de Marie* de passage à Soignolles.

Ce 8 Août, les habitants ont pu voir passer à Soignolles cet attelage du grand pèlerinage marial national, le *M de Marie* qui a fait un arrêt devant notre église, hélas toujours fermée. Partis à 6 h. du matin de Melun en raison des fortes chaleurs annoncées, c'est donc plus tôt que prévu que nous avons vu les pèlerins arrivant pour les uns de Paris, de l'Yonne, même de Bordeaux faire ce bref arrêt. Après une belle veillée en soirée, ce curieux cortège a repris son itinéraire le lendemain matin vers Brie Comte Robert... Vincennes ... Paris ... pour se terminer le 12 septembre à Pellevoisin.



## Sirène d'alerte

Depuis le 25/08/16 la commune de Soignolles-en-Brie s'est doté de sirènes d'alerte.  
Afin de vérifier leur bon fonctionnement, un test est effectué tous les  
1er mercredi du mois à 11h45 pour Barneau et Soignolles.